



Collectes décalées des déchets en décembre 2023 et janvier 2024

Pas de collecte les lundis 25 décembre 2023 et 1er janvier 2024, jours fériés.

En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées.

Pour Allonville :

- La collecte du vendredi 29 décembre (bacs verts) sera réalisée le samedi 30 décembre 2023,
- Celle du mercredi 3 janvier 2024 (bacs jaunes) sera décalée au jeudi 4 janvier et
- Celle du vendredi 5 janvier 2024 (bacs verts) est reportée au samedi 6 janvier.



Changement des horaires de permanence du secrétariat de mairie

A compter du 1er janvier 2024, la permanence du jeudi soir de 17 heures à 19 heures est supprimée et déplacée au mardi, même horaire. Les permanences du mercredi et du samedi sont inchangées.

Nouveaux horaires :

- mardi de 17 à 19 heures
- mercredi de 10 à 12 heures
- samedi de 10 à 12 heures.



Nouveau logo de la commune

La commission communication a travaillé sur la conception d'un nouveau logo pour la commune qui se veut plus dynamique et plus représentatif de notre village.

Ce nouveau logo reprend la forme du fer à cheval qui représente les bois qui entourent notre village et intègre le patrimoine arboré et architectural qui le caractérise.

Nous espérons qu'il vous plaira.





Signalétique

Afin de permettre une meilleure identification de nos principaux bâtiments communaux, des plaques ont été apposées sur les murs de la mairie, de l'école du village, de l'accueil de loisirs et de la salle polyvalente.

Elagage

La société Elag'Conseil intervient actuellement sur les arbres de l'allée de l'église, du bosquet de la salle polyvalente et ceux à l'intersection de la D 919 à proximité de Cardonnette.

Le parc arboré de la commune est ainsi régulièrement entretenu selon une rotation établie sur une périodicité de 3 ou 4 ans selon les besoins.



Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Rendez-vous en 2024 en pleine forme.

Eclairage public – passage aux LED

Dans le cadre du dispositif d'économie d'énergie, le conseil municipal a délibéré, en date du 15 novembre 2022, pour le passage aux LED sur les voiries communales et retenu le devis de la centrale d'achats d'Amiens Métropole ; de même, le conseil avait approuvé le devis pour la faisabilité par les services d'Amiens Métropole de la même opération sur les voies relevant de l'intercommunalité.

Les travaux afférents à ce passage aux LED ont débuté, sur les voies communales, le mardi 12 décembre 2023. Concernant les voiries communautaires, ce changement sera effectué ultérieurement, la date n'étant pas connue à ce jour.

Le démontage et le montage des nouvelles lanternes peuvent prendre quelques jours. Aussi, nous vous invitons à faire preuve de patience.

Le plan de financement de ces travaux bénéficie de subventions du département et du fonds vert de l'État (cf. PV du conseil municipal du 16 février 2023, modifié plus récemment lors du conseil municipal du mardi 21 novembre 2023).



Fermeture de la mairie

Pendant les vacances des fêtes de Noël et Nouvel An, la mairie sera fermée :

du samedi 30 décembre 2023 au samedi 6 janvier 2024, inclus.

En cas d'urgence, contactez Danièle LEMAÎTRE, 1ère adjointe.

Un numéro d'appel sera affiché à la porte de la mairie.